

Questions sur le manifeste Noël dans la crise

Article rédigé par *Jean-Yves Naudet**, le 29 décembre 2008

La veille de Noël a été marquée dans la presse par la large publication d'un manifeste, signé par une vingtaine de personnalités, sur le sens donné à l'économie en ce jour de fête chrétienne . Ce manifeste, soutenu par l'hebdomadaire *La Vie*, s'intitule [Noël dans la crise : un rendez-vous pour l'espérance](#) . Il se présente clairement comme donnant un point de vue chrétien, sinon le point de vue chrétien, sur l'économie. Tout en respectant ce point de vue et ses auteurs, qui font référence à la pensée sociale chrétienne , on peut légitimement se poser quelques questions.

Bien entendu, on appréciera que des chrétiens prennent publiquement position et fassent référence à la pensée sociale chrétienne, même si le terme de doctrine sociale de l'Église , souvent utilisé par Jean-Paul II, semble leur faire peur. Bien entendu aussi, il y a dans ce texte des vérités incontournables pour un chrétien, comme le fait que l'économie est au service de l'homme et non l'inverse ou le rappel des références éthiques essentielles pour affronter la crise .

Ce texte a reçu un très bon accueil dans la presse, du *Monde* au *Figaro*, des grands quotidiens régionaux à *La Croix*. On s'en félicite, au moment où il est parfois difficile pour des chrétiens engagés de se faire publier, ne fut-ce que par un quotidien. On sera moins enthousiaste de voir *l'Humanité* publier ce texte, qui est donc acceptable pour le quotidien officiel du Parti communiste français !

La liste des premiers signataires est tout à fait honorable. On remarquera seulement qu'il y a fort peu de chefs d'entreprises, pourtant sollicités semble-t-il, mais beaucoup de hauts fonctionnaires et d'hommes de l'État ou des organismes publics internationaux, en général engagés à gauche, ainsi que des membres éminents du Parti socialiste (Michel Rocard et Jacques Delors). Alain Juppé semble un peu isolé dans cette liste, par ailleurs très proche des organisateurs des Semaines sociales de France.

Charité et redistribution

Deux priorités sont affirmées : celle de l'homme sur l'économie (L'économie est au service de l'homme et non l'inverse), ce qui va de soi, et celle des pauvres sur les privilégiés — l'équité condamne une trop grande inégalité entre les revenus . Sur ce second point, le mot privilégiés est très ambigu : on peut être riche sans être privilégié, mais par ses propres efforts, et parce qu'on a développé ses talents. Est-ce en soi un privilège ? Quant à l'équité, elle est définie dans le *Compendium de la doctrine sociale* (document du magistère non cité par ce manifeste) au § 303 comme devant permettre à tous d'avoir à sa disposition ce qui sert au développement et au perfectionnement de la personne : l'équité implique donc la lutte contre la pauvreté, et non pas la suppression des écarts de revenus, s'ils proviennent d'un effort productif plus grand et d'un service plus grand rendu aux autres. Qui définira que l'écart est trop grand ?

Selon ce manifeste, les chrétiens doivent accepter un niveau d'impôts volontariste pour une solidarité active . C'est confondre la charité, au sens plein du terme, et la redistribution étatique. Il y a plus de valeur éthique dans la solidarité spontanée que dans la redistribution obligatoire et, de toutes façons, ici comme ailleurs, le principe de subsidiarité doit être appliqué (comme rappelé par Jean-Paul II au §48 de *Centesimus annus*).

La référence à Jaurès et à Gorbatchev, qui auraient reçu les textes de Léon XIII ou de Jean-Paul II comme des références pour fonder une société plus juste ! laisse perplexe. On a connu mieux en matière de parrainage, et on ne voit pas en quoi l'appui du dernier responsable de l'URSS validerait la doctrine sociale ; si c'est un argument d'autorité, nous préférons celle du magistère.

La morale précède la loi

Le texte rappelle que le marché ne peut fonctionner que dans des sociétés basées sur les valeurs morales . Il s'agit donc d'appeler à une indispensable régulation de leur fonctionnement , notamment par les autorités publiques. On ne voit pas le lien entre la régulation et la nécessaire éthique, sauf à imaginer que l'État est le garant de l'ordre moral . La morale est une chose, la régulation une autre, et on ne voit pas comment l'une pourrait résoudre le problème de l'absence de l'autre. Il y a ici une confusion entre la loi (la régulation) et l'éthique, qui lui est antérieure.

Enfin, pour nous en tenir à l'essentiel, il est fait référence à juste titre aux corps intermédiaires, en l'occurrence, notamment , les ONG et les syndicats. Jean-Paul II, lui, avait donné dans *Centesimus annus* une liste autrement plus large (§13) : Le caractère social de l'homme ne s'épuise pas dans l'État, mais il se réalise dans divers groupes intermédiaires, de la famille aux groupes économiques, sociaux, politiques et culturels qui [...] ont leur autonomie propre. C'est ce que j'ai appelé la personnalité de la société qui, avec la personnalité de l'individu, a été éliminée par le socialisme réel.

Le manifeste, lui, réalise le tour de force de présenter un texte sur l'enseignement social chrétien, surtout au moment de Noël, sans citer le mot famille .

Voilà quelques questions, posées sans aucune agressivité, mais dans le souci de faire, entre laïcs, avancer la compréhension de la doctrine sociale de l'Église

***Jean-Yves Naudet** est président de l'Association des économistes catholiques (AEC).
